



- Ua** Zone urbaine à vocation mixte de densité moyenne
- Ub** Zone urbaine à vocation mixte de faible densité
- Uc** Zone urbaine accueillant des équipements publics et d'intérêt général
- 1AU** Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat; intégrant commerces, services et équipements publics de moyenne densité, insuffisamment ou non équipée.
- A** Zone agricole
- N** Zone naturelle comportant les secteurs:
Np de protection des captages en eau
Nm correspondant au Mémorial Canadien et au monument marocain
Ns pour les équipements sportifs et de loisirs

LEGENDE

- Limite de zone
- Ua** Nom de zone
- Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics et aux installations d'intérêt général (Art. L151-41)
- ER1 Numéro renvoyant à la liste des emplacements réservés
- Limite de la ZNIEFF
- Espace boisé classé
- Espace boisé classé à créer
- Plantations d'alignement ou haie à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Espace boisé à protéger au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Projets en cours de réalisation - à titre informatif
- Sentier existant à protéger au titre de l'article L.151-38 du Code de l'Urbanisme
- Activité touristique et commerciale protégée au titre de l'article L.151-16 du code de l'urbanisme
- Cône de vue à préserver au titre de l'article L.151-23
- Secteur concerné par un aléa moyen de retrait et gonflement des argiles
- Périmètre de protection éloignée du captage d'Avion
- Zone de ruissellement des eaux pluviales (sources : commune)
- Cavité et carrière souterraine (source BRGM 2012)
- Tranchée militaire / sape (source BRGM 2003)

ER1	Création d'un accès pour le désenclavement de la zone N	Commune	627 m ²
ER2	Création d'un accès pour le désenclavement de la zone N	Commune	217 m ²
ER3	Aménagement d'entrée de ville	Commune	1 479 m ²
ER4	Création d'une liaison piétonne	Commune	428 m ²
ER5	Création d'une liaison piétonne	Commune	839 m ²
ER6	Création d'une liaison piétonne	Commune	14 404 m ²
ER7	Création d'un quai de bus	Commune	437 m ²
ER8	Création d'une voie d'accès et d'une aire de stationnement	Commune	322 m ²
ER9	Réaménagement du virage	Commune	459 m ²
ER10	Création de fossés et traitement des abords	Commune	2 246 m ²
ER11	Création de fossés et traitement des abords	Commune	2 297 m ²
ER12	Création d'une liaison piétonne	Commune	142 m ²
ER13	Projet de déviation de la RD51	Conseil Général du Pas-de-Calais	95 671 m ²
ER14	Création d'un accès de désenclavement à la zone 1AU	Commune	533 m ²
ER15	Création d'un accès de désenclavement à la zone 1AU	Commune	2 700 m ²
ER 16	Extension de la vigne et création d'un verger pélagogique	Commune	7674 m ²
ER 17	Périmètre de protection du bassin de rétention d'eau	Commune	7 225 m ²
ER 18	Périmètre de protections et de valorisation des blocs/haus	Commune	561 m ²
ER 19	Périmètre de protection des vues remarquables sur le bassin minier (1951 m ²)	Commune	1 951 m ²

Commune de
GIVENCHY-EN-GOHELLE

PLAN LOCAL D'URBANISME
Plan de zonage

ARRET PROJET	ENQUETE PUBLIQUE
Vu pour être annexé à la délibération en date du :	Vu pour être annexé à la délibération en date du :
Le Maire	Le Maire

VERDI CONSEIL
Rue Blériot,
Elevé dit Leauwette
62302 Lens CEDEX
Tél: 03.21.78.83.91 Fax: 09.72.13.45.62

ECHELLE : 1 / 4000

0 40 80 160

4.1